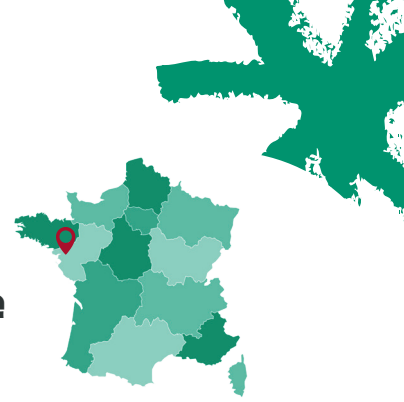


## “ Organiser un PAT autour d’une infrastructure concrète comme une légumerie : un atout majeur



© PNR Brière

### CARACTÉRISTIQUES

- Date de création du PNR : 1970
- Superficie du PNR et du PAT : 56 500 hectares
- Nombre de communes : 21
- Population : 83 000
- Région : Pays de la Loire
- Département concerné : Loire-Atlantique
- Type de territoire : zones humides, littoral
- Villes porte : Nantes, Pornichet



### ➤ INTRODUCTION

Le Parc de Brière a décidé de lancer un projet de PAT en 2016, en s'appuyant sur sa bonne connaissance du territoire et de ses acteurs, ainsi que sur la charte du Parc qui prévoit des actions en termes de transition agricole et alimentaire. Le Parc avait précédemment porté en 2013 un projet intitulé CaliTerr axé sur les circuits courts, en lien avec les principaux acteurs agricoles. Il s'est donc trouvé être la structure la plus à même de coordonner le PAT, nommé LocaliTerr.

Un diagnostic de territoire réalisé grâce à une longue concertation a révélé des besoins spécifiques sur lesquels ont été construits les axes majeurs du projet tout en impliquant l'ensemble des acteurs. Ce projet s'articulait notamment autour d'un outil existant, une légumerie qui approvisionnait la restauration collective en légumes bio et locaux. Malheureusement, après un an et demi de fonctionnement, cet outil structurant a dû déposer le bilan, ce qui a mis le projet entier de PAT en suspens. Ce dernier a été redéfini et relancé en 2019. Il ne s'appuie plus sur un outil structurant mais répond aux objectifs initiaux et s'articule autour deux axes :

- Fédérer et sensibiliser autour de l'alimentation de proximité par la mise en œuvre

d'outils opérationnels et l'organisation de temps d'échanges et de rencontres.

- Favoriser l'approvisionnement local de la restauration collective en produits locaux en mettant l'accent sur des filières sous tension ou emblématiques, la filière maraichage et la filière « viande bovine »

### ➤ ACTIONS

Selon le Parc de Brière, l'organisation du projet autour d'un outil concret, la légumerie, a été la raison décisive qui a permis que leur projet soit retenu pour être labellisé PAT. En effet, il s'agissait d'en faire un pôle logistique dédié à la vente de produits locaux, au traitement de légumes et à l'approvisionnement des produits locaux pour les restaurants collectifs du territoire. Bien que l'expérience de la légumerie ait été de courte durée, le Parc de Brière maintient que l'idée d'organiser un PAT autour d'un outil concret était une force. Cela a permis de centraliser la dynamique créée sur le territoire afin de mettre en réseau l'ensemble des acteurs. Le Parc et ses partenaires ont su rebondir sur un nouveau projet de PAT et relancer la dynamique en répondant aux objectifs initiaux tout en investiguant des thématiques nouvelles comme l'accessibilité sociale de l'alimentation.

Dans le cadre du PAT plusieurs actions sont en cours :

- Opérations « DEFIS » auprès de trois familles d'acteurs (restauration collective, commerciale, structures accompagnant les familles) dont l'objectif est d'accompagner des groupes pilotes pour les faire évoluer dans leur approvisionnement local.
- La création d'outils pédagogiques autour du lien alimentation, biodiversité et paysages
- Le développement de l'offre en légumes bio pour la restauration collective par l'accompagnement de producteurs bio, notamment d'éleveurs afin qu'ils développent un atelier de production de pomme de terre.
- L'accompagnement de la filière viande bovine de Brière afin qu'elle s'adapte aux exigences de la loi EGALIM.
- Outre les actions organisées autour du PAT, le Parc gère de nombreuses initiatives :
  - Filière bovine Marque Valeurs Parcs
  - Mise en place d'un marché des produits du terroir à Kerhinet
  - Création des « Samedis fermiers » : journées portes-ouvertes dans des fermes locales
  - Organisation d'un concours de prairies fleuries
  - Sensibilisation des scolaires sur le sujet « ces paysages qui nous nourrissent » pour faire le lien entre paysages et agriculture
  - Aide au maintien de l'élevage extensif pour garantir l'équilibre de la biodiversité dans les marais via le dispositif MAEC
- ACTEURS
  - Maraichers et éleveurs : production
  - Chambre d'agriculture : rôle opérationnel
  - Groupement pour l'alimentation bio (GAB) : conseil auprès des maraichers
  - Terroir 44 : groupement d'agriculteurs
  - Collectivités locales : politiques de préservation du foncier agricole sur de la longue durée (ex : 100 ans)
  - Département Loire-Atlantique : financement
  - Région Pays de la Loire : financement
  - DRAAF : financement
  - ADEME : financement
  - Association d'insertion : avait en charge la légumerie

## ➤ ANALYSE

### ➤ Point(s) fort(s) :

La labellisation du PAT a permis de renforcer les opérations menées dans le cadre de CaliTerr. Ainsi, malgré des difficultés, le Parc a réussi à maintenir ses actions qui forment désormais un tissu solide d'initiatives sur le territoire.



© PNR Brière

### ➤ À l'avenir :

Importance d'une vision partagée associant les collectivités sur les enjeux d'alimentation et agriculture à une échelle englobant bassin de production et bassin de consommation. La mise en place d'outils structurants demeure un besoin souvent évoqué par les collectivités locales et les acteurs de la restauration collective. Cela nécessitera de s'inscrire dans le cadre d'une stratégie alimentaire et agricole territoriale avec une gouvernance associant le Parc et les autres collectivités territoriales, notamment les EPCI.

### ▶ PETIT PLUS

Zone humide au bord de l'Océan Atlantique constituée principalement de marais, le Parc a un environnement particulièrement bien adapté à l'élevage, ce qui en fait l'activité agricole principale du territoire, avec des chiffres impressionnants : 149 exploitations d'élevage bovin extensif, 144 exploitations de vaches laitières, 75 exploitations équinnes et 32 exploitations ovines.